



[Edition novembre 2020]

Les élus UNSA Défense du CTR SSA dénoncent le manque de transparence et de dialogue social

Nous sommes très surpris d'apprendre par les réseaux sociaux et/ou les chefs d'établissement la mutation de la Directrice Centrale (DC) GYGAX-GENERO au gouvernement et la nomination du Général ROUANET à la tête de la Direction Centrale SSA. Conséquence d'un manque de dialogue social flagrant qui prend souvent la forme d'appels téléphoniques qui n'aboutissent pas et de réponses aux mails souvent tardives, voire de certains mails qui semblent volontairement ignorés et demeurent sans réponse.

Il en va de même pour :

- Demande de bilatérale (le 04/11/2020) en avance de phase du CTR : Silence radio!
- Présentation de la feuille de route SSA 2030 ? Surprise, surprise !
- Présentation de la nouvelle gouvernance ? Surprise du chef!
- Décision de créer trois groupes de travail (GT) en septembre 2020.

L'UNSA Défense a envoyé sa liste de représentants mi-octobre 2020. Or, à ce jour, nous n'avons aucune information de la DGRH SSA sur la tenue effective de ces GT qui concernent l'avenir du SSA.

Suites données aux points évoqués lors du CTR de décembre 2019?

Mais là aucune surprise, nous sommes capables de constater qu'il n'y a rien eu de nouveau sous le soleil du SSA. S'agissant justement du CTR, il en est prévu un, le 26 novembre, d'une durée de 3h ou 4h. Là aussi, surprise! Nous rappelons tout de même que selon le PV du CTR SSA en date des 03 et 04 avril 2019, prévoit 2 CTR par an d'une journée minimum. Or, un demi CTR s'est tenu en mai, un autre demi CTR en juin et nous venons d'avoir connaissance des modalités du CTR de novembre. L'ordre du jour prévoit 30 minutes de déclaration liminaire pour les 4 organisations syndicales appelées à siéger, et à l'issue des présentations, 30 minutes d'échanges. Le compte n'y est pas, mais il est vrai qu'il n'y a pas de sujets à évoquer! De plus, en 3h, on ne peut pas dire que les échanges seront nourris. Même s'il est vrai que la situation actuelle est particulière, il n'en est pas moins vrai qu'un dialogue social doit avoir lieu et par ailleurs, la DCSSA se prive d'une remontée d'information. Alors que la note de la DRH-MD du 30 octobre 2020 précise qu'un dialogue nourri doit être mis en place dans les instances avec les partenaires sociaux... On est loin du compte. Pourtant selon le discours de la Ministre, ainsi que les lettres respectives de la directrice centrale sortante et du directeur central entrant, le SSA a toute sa place dans le MINARM aujourd'hui. L'UNSA Défense est convaincue que les échanges lors du CTR de juin ont été constructifs et productifs quant à l'avenir du SSA.

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision



L'UNSA Défense demande:

 Que les quelques mesures obtenues lors du SEGUR de juillet 2020 ne mettent pas autant de temps à être transposées aux personnels des armées que certains textes par le passé.

L'UNSA Défense attend:

 Des réponses à ces trop nombreuses questions (page 2). L'attitude attentiste de l'administration ne fera que renforcer sa détermination à porter les revendications légitimes du personnel du SSA.

> UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau **75007 PARIS** 01 42 22 37 02

- federation@unsa-defense.org o portail-unsa.intradef.gouv.fr
- www.unsa-defense.org
- @UnsaDefense
- www.facebook.com/UNSADefense
 - Unsa defense diffusion





Et maintenant, pêle-mêle de sujets qui tiennent à cœur à l'UNSA Défense :

→ Absence totale d'outils de télétravail dans les HIA (pas de SMOBI, ni de clé TOKEN)

La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) a programmé un logiciel (SYSTENCIA) afin de ne pas faire de demande de SMOBI. Toutefois, au regard du nombre de cyber-attaques recensées, cette organisation du travail montre ses limites. L'UNSA Défense dénonce le désert informatique dans le cadre du télétravail. C'est le présentiel qui prime faute de moyens matériels suffisants!!

L'UNSA Défense s'interroge sur les risques encourus par les personnels civils au regard de la pyramide des âges au sein du MINARM. L'âge moyen des personnels civils (52 ans) rapproche ces agents des formes graves de la Covid 19 nécessitant une hospitalisation en réanimation.

Depuis 2016 que le télétravail est possible, la résistance sur le sujet est connue. En effet l'UNSA Défense avait demandé un retour d'expérience (RETEX) sur le télétravail pour le CTR de décembre 2019 qui est resté lettre morte. L'UNSA Défense s'interroge sur le fait de savoir si le recensement des postes éligibles au télétravail en tout ou partie a été fait, ce qui aurait permis d'établir la liste des besoins en matériels et logiciels.

→ Réglementation sur le travail en 12 heures

Cela fait 2 ans qu'on attend alors qu'une fiche financière a été établie par DGRH SSA et envoyée à la DRH-MD.

→ Prise en charge et suivi des personnels civils positifs au COVID

L'UNSA Défense avait demandé qu'une procédure nationale claire et précise soit communiquée aux personnels.

→ Gouvernance des HIA nord et sud

Silence radio. Aucun dialogue avec les OS, aucune participation aux projets alors que la demande était formulée par la DC GYGAX GENERO aux CTR de mai et juin.

→ Il est prévu que les médecins de prévention participent à une campagne d'harmonisation sur les critères d'inaptitude des agents

Celle-ci était prévue en novembre 2020. Quid du maintien ou de l'annulation?

→ L'UNSA Défense est toujours demandeuse d'une vraie reconnaissance des infirmiers de la défense et de leur métier dans le domaine de la prévention

Nous rappelons que ces agents appartiennent au MINARM mais leur statut (formation, diplômes...) est régi par des textes du ministère de l'Education nationale. En ces temps troubles, la DCSSA soutient-elle ces agents vis-à-vis du ministère de l'Education ou est-elle spectatrice ? L'UNSA Défense, elle, se remonte les manches !

→ Le RIFSEEP pour les paramédicaux reste en attente d'une réponse depuis 2 ans, à savoir si sa mise en place sera une plus-value pour les agents

→ Une tarification des repas à revoir à la baisse pour harmonisation avec les GSBDD

L'UNSA Défense a envoyé à DGRH SSA la circulaire SSA « politique de fixation des tarifs et primes au sein des organismes nourriciers du SSA au titre de l'exercice 2018 », mais là encore, silence radio!

→ Prise en considération des personnels insérés

L'UNSA Défense est certes écoutée mais aucune action n'est mise en place. C'est le silence total de l'administration.

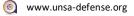
- o Qu'en est-il de la notation, du suivi RH et de l'avancement ?
- Ces agents insérés, ont-ils eu droit à la prime Covid ?
 On l'espère!

Au final, qu'en est-il de la convention des personnels insérés ? Toujours pas de réponse de la DRHMD.

UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau 75007 PARIS © 01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr



@UnsaDefense

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion